

Rsi et ram des professions libérales

Par abooster, le 09/03/2011 à 08:55

Bonjour,

Profession Libérale en BNC depuis 5 ans, je dépendais du RSI Besançon et du RAM PL province.

Depuis 2011, sans qu'on ne me donne d'explications (malgré mes demandes par courrier), je me retrouve radiée de Besançon et rattachée à Belfort (ce qui m'arrange et me semble logique puisque j'habite dans le Territoire de Belfort). Le soucis, concerne plutôt la Ram, je suis désormais à Besançon, mais au RSI commerçants artisans. On me redemande de remonter un dossier comme si je venais de créer mon entreprise. De plus j'étais mensualisée et là, d'office, on me passe en trimestriel. Je les ai appelés, pour leur faire part de ma surprise et demander des explications. Mais la femme que j'avais en ligne a perdu pied dans ses explications, m'annonçant que lors de l'étude de mon dossier le RSI a décidé que je n'étais pas profession libérale. Qu'en pensez-vous ? Merci d'avance.